



Musée
Regards de
Provence

RÉSIDENCE DE CRÉATION & PRODUCTION 2023

APPEL À CANDIDATURE



MUSÉE REGARDS DE PROVENCE

Depuis 25 ans, l'Association Regards de Provence a organisé à Marseille, au Château Borély - Palais des Arts - Musée Regards de Provence, 80 expositions individuelles et collectives liées à Marseille, la Provence et la Méditerranée, du XIXème siècle à nos jours. Chaque exposition a été conçue en partie avec des œuvres issues de la collection de la Fondation éponyme et en partie due aux partenariats initiés avec des musées locaux, régionaux et nationaux, des Fondations, des Galeries, des ateliers d'artistes contemporains et des collectionneurs privés.

Depuis l'année Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture **en 2013, l'Association Regards de Provence s'est installée dans l'ancienne station sanitaire maritime de Fernand Pouillon, labélisée Patrimoine du XXème siècle, qu'elle a rénovée à titre privé et transformée en Musée Regards de Provence.** Le musée bénéficie d'une situation géographique remarquable au cœur de Marseille, à proximité du Vieux-Port, à côté de la cathédrale de La Major, dans un site historique à forte vocation touristique, culturelle, économique et gastronomique.

Depuis son origine, l'Association Regards de Provence s'est fixée comme **buts de valoriser et soutenir la création artistique contemporaine de la région et de la Méditerranée.** Pendant plusieurs années, sa Fondation a organisé son Concours de Création Artistique en présentant et primant des artistes contemporains. Toutes les candidatures faisaient l'objet d'une sélection rigoureuse effectuée par le Jury. Les œuvres sélectionnées étaient exposées pendant plusieurs mois dans le lieu d'exposition de la Fondation et les membres du Jury votaient à bulletin secret pour les œuvres et les artistes qu'ils voulaient primer et doter de prix.

En 2023, dans le cadre de la dynamique de la célébration des 10 ans, le Musée Regards de Provence organise sa première "Résidence de recherche, de création et de production". Le musée a l'ambition d'incarner non seulement un lieu d'exposition et d'accueil du public mais aussi **un lieu de création ouvert aux artistes, peintres et photographes.** Cette initiative s'inscrit dans la volonté de réaffirmer son engagement auprès des artistes, son ancrage dans la cité et sa contribution à l'identification de Marseille comme territoire d'innovation et de création. Les objectifs sont de **favoriser la création contemporaine, de soutenir les artistes en début de carrière dans le processus de création et de monstration et de les accompagner dans leur insertion professionnelle.** L'aboutissement de cette résidence est une expérience nourrie de contacts avec d'autres artistes, le public, des scolaires, des opérateurs culturels, et donne lieu à une **restitution au musée pendant Art-o-Rama.**



DÉTAILS DE L'ÉVÈNEMENT

Le musée souhaite offrir à un peintre ou photographe un espace de travail et un temps de création et de production, inspirés par le musée, adaptés au développement de ses projets personnels ainsi que la possibilité de s'immerger dans une institution et sur un territoire.

L'artiste accueilli devra restituer sa vision plastique de l'évolution du musée Regards de Provence en 10 ans, de son ancrage dans la cité et de son positionnement dans un contexte culturel local et dans un périmètre à forte vocation touristique et culturelle. L'artiste devra illustrer sa relation avec le musée, Marseille, la Joliette, le J4 et se projeter dans l'avenir de Regards de Provence. Le projet présentera nécessairement un lien avec les enjeux du musée et du territoire et sera à même de susciter un dialogue actif avec les acteurs locaux rencontrés.

L'intention de cette résidence est de vivre une nouvelle approche de la ville, de son littoral, de son paysage portuaire, de son patrimoine et de la situation géographique du musée. **Elle ancre ainsi la création dans son rapport au lieu, à son bâtiment, à l'espace, à la population, à son histoire, son environnement et son évolution dans 10 ans.** La présence d'artistes sur place permet de sensibiliser de nouveaux publics à la création contemporaine et d'interagir avec le musée en le valorisant.

Une telle résidence se conçoit comme une immersion sur le terrain qui inspire et crée des liens.

En accord avec l'artiste retenu et sous des formes compatibles avec sa démarche, la résidence créera des opportunités de rencontres diversifiées avec les publics marseillais.



Dates et durée de la résidence :

La résidence aura lieu entre **le 12 juin et le 16 juillet 2023, sur une durée de 5 semaines.**

Le lieu de la résidence :

L'atelier de résidence est **au sein du musée Regards de Provence dans la salle Fort Saint Jean**, attenante à la salle d'exposition Vieux-Port, bénéficiant d'une terrasse panoramique vue sur la rade du port de la Joliette et face aux architectures de la Grotte Cosquer, du Mucem, du Fort Saint Jean et du palais du Pharo au loin.

L'atelier est à la disposition de l'artiste qui pourra y amener le matériel nécessaire à sa création.

Production attendue :

L'artiste accueilli s'engage à produire une œuvre originale qui pourra être exposée au Musée Regards de Provence pendant Art-O-Rama. La forme de la production finale fera l'objet d'un accord entre le musée et l'artiste. Il sera en outre invité à faire découvrir au public, sous des formes à déterminer avec lui, une ou plusieurs étapes du travail en cours.

A toutes les étapes de la résidence et en accord avec l'artiste, des extraits du travail produit pourront être utilisés par l'association et confiés aux médias pour assurer la communication relative au projet.

L'artiste invité participera à l'établissement d'un compte-rendu final à l'issue de sa résidence.

Des actions de médiation et/ou des actions pédagogiques pourront éventuellement être proposées à l'artiste.



Moyens mis à disposition :

L'artiste recevra une rémunération de 2000€ brut incluant les frais de production, les honoraires/droits d'auteur. (L'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge par le musée).

Propriété et devenir des œuvres :

Les œuvres créées au cours de la résidence (ainsi que les tirages d'exposition) restent la propriété de l'artiste.

L'artiste, pour sa part, s'obligera à mentionner pour toute présentation ou publication ultérieure de ces œuvres qu'elles ont été "créées lors de la résidence 2023 organisée à Marseille par le Musée Regards de Provence".

Contractualisation :

Une convention particulière sera établie avant le début de la résidence, formalisant les engagements réciproques de l'artiste et du musée.

Partenaires du projet :

Le Musée Regards de Provence est soutenu par les collectivités.

Par ailleurs, l'association a la capacité de mobiliser, en fonction des besoins propres au projet retenu, un réseau de partenaires locaux et de compétences d'acteurs dans les champs de la culture, de l'éducation nationale et de l'éducation populaire, des activités économiques et de l'action sociale...

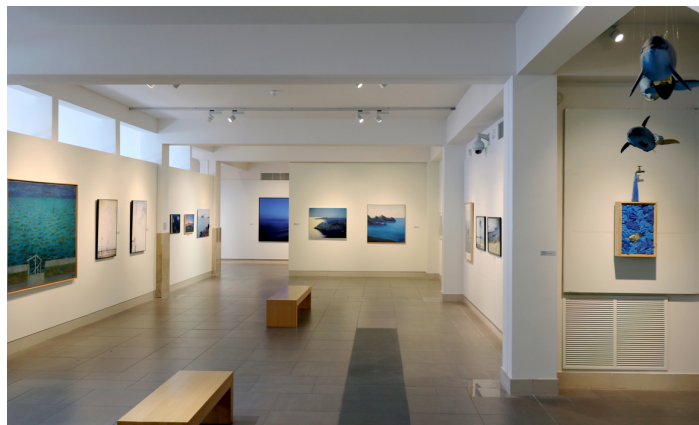
Modalités d'appréciation et de sélection :

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury du musée constitué du concours de partenaires et de personnalités compétentes.

Le jury désignera l'artiste bénéficiaire de la résidence au plus tard le 13 mai.

Les critères d'analyse porteront essentiellement sur la qualité du parcours du candidat, l'originalité de la proposition et la pertinence de l'axe artistique, culturel et intellectuel, la cohérence avec le parcours artistique du musée, la pertinence du projet et son lien avec les dynamiques et enjeux locaux et ceux du musée et la faisabilité dans les conditions matérielles et financières proposées.

Les candidats seront informés personnellement de la suite donnée à leur candidature au plus tard le 15 mai.



Candidature :

Cet appel à candidature est ouvert à la jeune scène émergente, française ou étrangère, résidant en France, et sera publié par tous moyens disponibles : presse et plateformes spécialisées, réseaux sociaux, site de l'association...

L'artiste doit être titulaire d'un DNSEP obtenu depuis moins de 5 ans et être installé dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants regroupés en un seul fichier au format pdf, nommé : Résidence 2023_NOM_Prénom.

- la fiche d'inscription dûment remplie,
- une note d'intention du projet spécifiant notamment la technique envisagée, des premières pistes de recherches présentant au jury les motivations et la pertinence de la résidence dans son travail, ainsi que des propositions relatives aux modalités de rencontre avec les publics,
- un CV à jour,
- une note de présentation de sa démarche personnelle (1 page maxi),
- un ensemble de photographies représentatives de ses travaux personnels (20 photographies maxi.),
- une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
- Les disponibilités du candidat.

Ce dossier est à envoyer exclusivement par courriel :

- avant le 30 avril minuit
- à l'adresse : info@museeregardsdeprovence.com
- avec le sujet : Résidence 2023 NOM Prénom.

Contact :

Musée Regards de Provence
Allée Regards de Provence
Boulevard Jacque Saadé
13002 Marseille
T : 04 96 17 40 40



Musée
Regards de
Provence

RÉSIDENCE DE CRÉATION & PRODUCTION 2023

APPEL À CANDIDATURE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 30 AVRIL À MINUIT

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants regroupés en un seul fichier au format pdf, nommé : Résidence 2023_NOM_Prénom.

NOM

Prénom **Pseudonyme éventuel**

Date de naissance
D D M M Y Y

Adresse Postale

E-mail **Numéro de téléphone**

Nationalité (s)

Profession

Avez-vous déjà candidaté à des résidences ? ☐ OUI ☐ OÙ ? **Année ?**
☐ NON

Disponibilités entre le 10 juin et le 30 juillet 2023, avec une résidence de préférence du 12 juin et le 16 juillet 2023 ☐ OUI ☐ NON ☐ AUTRES DATES Précisez

Avez-vous des informations particulières à communiquer ?

Merci de nous fournir également une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.



Musée
Regards de
Provence

RÉSIDENTE DE CRÉATION & PRODUCTION 2023

APPEL À CANDIDATURE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 30 AVRIL À MINUIT

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants regroupés en un seul fichier au format pdf, nommé : Résidence 2023_NOM_Prénom.

ANNEXES OBLIGATOIRES À FOURNIR

Note d'intention du projet (1 page maximum)

Curriculum Vitae

Note de présentation de sa démarche personnelle (1 page maximum)

Dossier de photographies représentatives des travaux personnels (20 photographies maximum)

Copie recto verso de la carte nationale d'identité

